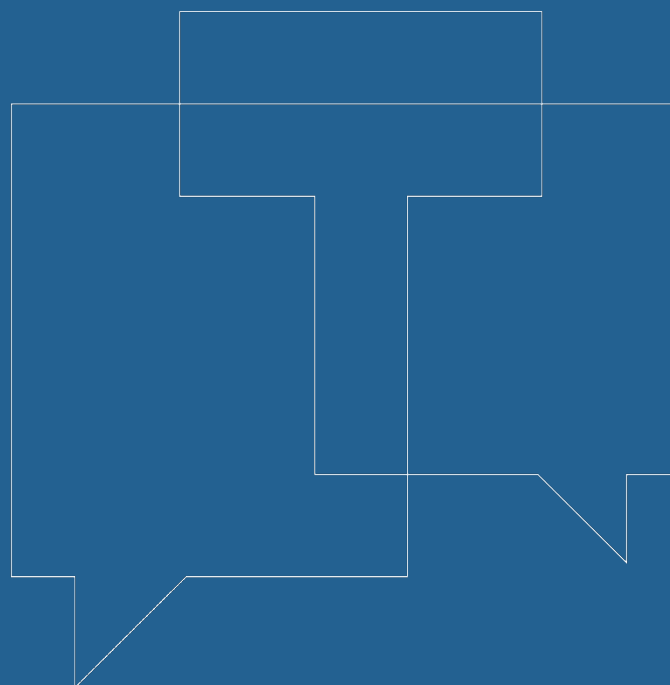


COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

Projet minier Marban

Préparé par : Transfert Environnement et Société
Mars 2026



Préparé pour :



AGNICO EAGLE
COMPLEXE CANADIAN MALARTIC



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

1. NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Agnico Eagle ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

2. SOMMAIRE

La rencontre du Groupe de travail du projet minier Marban s'est tenue le 18 mars 2026, à la Maison du Citoyen de Dubuisson. Elle avait pour objectifs d'informer les membres de l'avancement du projet et d'échanger sur les prochaines étapes de son développement. La séance a également inclus un atelier visant à identifier les défis et les opportunités liés à l'empreinte du projet, ainsi qu'une discussion sur la révision des règles de fonctionnement.

Date : 18 mars 2026

Heure : 18 h à 20 h

Lieu : Maison du Citoyen de Dubuisson (1405 Route de Saint-Philippe, Val-d'Or)

PRÉOCCUPATION PARTAGÉE EN DÉBUT DE RENCONTRE

Un membre exprime qu'il y a des inquiétudes citoyennes au sujet des puits. Plus spécifiquement en lien avec un possible manque d'eau relié à l'exploitation de la fosse. AEM mentionne qu'à la dernière rencontre il y a eu présentation des résultats d'échantillonnage des puits résidentiels. Pour ce qui est des possibles rabattements de la nappe phréatique lors du dénoyage de la fosse, une mise à jour de la modélisation hydrogéologique du secteur est en cours et les résultats seront présentés lorsque le rapport final sera disponible.

SUVIS ET ENGAGEMENTS

- Adoption du compte rendu de la rencontre du 4 décembre 2025.
- Suivant une demande du groupe de travail, la carte complète des puits existants sera présentée lors d'une prochaine rencontre, de même que les résultats des études d'analyse de l'eau souterraine.



3. PLAN DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue et tour de table
- Mise à jour sur l'avancement des travaux d'exploration
- Études environnementales en cours et à venir
- Révision des règles de fonctionnement
- Atelier participatif — Identification des enjeux potentiels du projet
- Varia;
 - Proposition de rencontre en juin
 - Visite de la mine Canadian Malartic
- Remerciements et clôture de la rencontre

4. MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

M. Cédric Bourgeois de Transfert Environnement et Société, (ci-après Transfert), accueille les membres du Groupe de travail et les invite à se présenter lors d'un tour de table.

L'ordre du jour et le compte rendu de la rencontre du 4 décembre 2025 sont présentés et adoptés sans modifications. Les membres rappellent la préoccupation citoyenne au sujet des puits, ce qui donne lieu à un point de suivi hydrogéologique.

5. SUIVI HYDROGÉOLOGIQUE

Afin de répondre aux inquiétudes soulevées lors du tour de table, Nathalie Tremblay, directrice environnement Agnico Eagle Québec, explique les tests menés par Agnico Eagle pour le suivi de la qualité de l'eau et des niveaux d'eau des puits d'eau souterraine.

- Une campagne d'échantillonnage de l'eau souterraine a eu lieu à l'été 2025 pour vérifier la qualité de l'eau des puits résidentiels et non résidentiels. Pour ce qui est des puits résidentiels, il reste à cibler quelques puits qui seraient échantillonnés annuellement comme à Malartic, avec des citoyens volontaires.
- Quant au rabattement de la nappe phréatique anticipé lors du dénoyage de la fosse, une modélisation hydrogéologique du secteur est en cours. À l'été 2026, une nouvelle campagne aura lieu et quelques nouveaux puits seront forés pour bien connaître la qualité et les niveaux d'eau de ces puits.
- Dans le cadre de projets miniers de surface, des impacts potentiels demeurent possibles, ce qui nécessite une démarche rigoureuse. Agnico Eagle réitère son engagement à assumer ses responsabilités et à s'assurer que les citoyens aient accès à de l'eau advenant des impacts liés à ses opérations. Aussi, tout citoyen qui se manifestera pourra être inclus au programme de suivi.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
<p>Combien de puits avez-vous analysés ? S'agit-il de puits résidentiels ou de puits qui ne servent à personne ?</p>	<p>Pour ce qui est des puits résidentiels, l'analyse a été menée sur 52 puits résidentiels.</p> <p>Pour ce qui est des puits non résidentiels, l'information sera présentée à la prochaine rencontre. L'échantillonnage de ces puits non résidentiels a été repris en raison de l'inaccessibilité de certains puits, où le niveau d'eau était trop élevé sur le terrain pour accéder aux puits. Une dizaine de nouveaux puits non résidentiels ont été ajoutés dans le secteur de l'esker pour suivre le niveau et la qualité de l'eau souterraine.</p>
INTERVENTION 2	
<p>Il y a un défi de communication par rapport aux résultats de ces modélisations qui intègrent volontairement les pires scénarios. Ils ne sont pas représentatifs de la situation réelle, et il est important de bien comprendre ce qu'ils signifient réellement.</p>	<p>Le consultant qui mène ces études vulgarise très bien. Lorsque les résultats seront disponibles, il viendra à une rencontre du Groupe de travail les présenter et répondre aux questions.</p>
INTERVENTION 3	
<p>À Canadian Malartic, est-ce que des puits ont perdu leur capacité et si oui, quelles mesures ont été mises en place ?</p>	<p>Aucun signalement n'indique une perte de puits liée aux opérations. Si des puits ont été perdus, c'était en raison de leur âge.</p>
INTERVENTION 4	
<p>Est-ce que l'enjeu est la qualité de l'eau de Dubuisson ?</p>	<p>Suivant l'échantillonnage de 2025, certains puits résidentiels présentent des éléments qui ne rencontrent pas certains critères (ex. turbidité).</p>

6. MISE À JOUR SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'EXPLORATION

M. Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic, présente la séquence de vie d'un projet minier et l'avancement des travaux en insistant sur le désir de transparence de l'équipe face aux résultats des études et analyses.

Voici les faits saillants de sa présentation :



- Des forages au diamant ont été réalisés en 2025-2026 afin de valider le modèle géologique et d'optimiser la récupération du minerai. Des modélisations 3D de la fosse sont en cours avec différents scénarios de tonnage.
- L'étude économique, qui évalue le rendement de potentiel du projet, sera terminée vers la fin 2026.
- Toutes les études qui peuvent être menées en parallèle le sont, par exemple, pour la qualité de l'eau. Celles-ci seront déposées au gouvernement fédéral et provincial, en préparation de l'audience fédérale et provinciale à venir.
- Le jour où l'étude est recevable, la procédure de consultation publique menée par le BAPE est déclenchée et les gens peuvent s'exprimer sur le projet. Toutes les études (ex. bruit, poussière) seront publiques et les gens pourront les consulter.
- Après l'obtention du décret, l'équipe devra obtenir les certificats d'autorisation (environ 200) requis pour débiter la construction et le décapage. L'échéancier vise actuellement un début de la production en 2033, mais la durée de l'étude d'impact environnementale et du processus d'autorisation peut varier de trois mois à un an. Si tout se déroule bien, une avance d'environ un an sur l'échéancier demeure possible. L'échéancier est provisoire.
- Il est confirmé que le minerai sera transporté par camion, et non par convoyeur ni par train. Les coûts et les enjeux d'approvisionnement énergétique en Abitibi limitent les options.
- Dans une opération de décapage, tout ce qui recouvre le roc est enlevé, entreposé et réutilisé pour la restauration à la fin des opérations.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 5	
Le passage à niveau sera-t-il simple ou double ?	L'option privilégiée est la construction d'un pont à deux voies, sous réserve de faisabilité financière.
INTERVENTION 6	
Est-ce qu'il faut que le prix des métaux demeure haut pour que le projet se réalise ?	Il y a une sensibilité financière du projet liée au prix de l'or, mais le processus d'approbation étant très long, il est difficile de prévoir le cours des métaux à terme. Les calculs sont établis à partir de moyennes, mais il faut atteindre un seuil de rentabilité.
INTERVENTION 7	
Minière O3 avait accordé une grande importance aux études de pré-faisabilité, car il s'agissait de son seul projet à titre de société junior. Ces études ont-elles la même importance pour Agnico ?	Les sociétés juniors ont besoin d'une pré-faisabilité solide pour financer leur projet. Agnico doit aussi démontrer la viabilité économique, mais peut viser une étude avec une contingence plus élevée, soit une évaluation économique



	préliminaire (PEA) grâce à ses liquidités. Pour Marban, on vise plutôt une étude de préféabilité (PFS), avec une marge d'erreur plus faible.
INTERVENTION 8	
Vous commencez à être habitués avec les études.	Oui, mais chaque projet est différent et les gens ont des préoccupations différentes.

M. Blais cède la parole à Stéphane Villeneuve, assistant surintendant à l'exploration, qui complète la présentation :

- Depuis l'acquisition du projet, un programme de sondage géotechnique a été effectuée sur 72 sites afin de caractériser les sols.
- Quatre foreuses ont effectué 13 000 m de forage au diamant, combinant des forages de conversion et de condamnation. Il en reste encore les deux tiers à compléter.
- Le forage s'est poursuivi vers l'est de l'empreinte de la fosse pour établir un niveau de confiance dans la zone minéralisée et supporter les modélisations géologiques et économiques. Cela sert aussi à la délimitation de la fosse.
- Une fois l'exploration complétée, la phase d'interprétation des résultats débute, laquelle est toujours attendue. Les résultats peuvent parfois faire ressortir des surprises, malgré la présence du gisement, ce qui justifie la réalisation de forages de condamnation.
- Programme de condamnation : l'équipe teste une maille plus large dans des secteurs peu explorés, vers l'ouest, pour évaluer tout le potentiel du gisement avant de condamner certaines zones qui accueilleront les infrastructures.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 9	
Quelle est l'épaisseur de mort terrain dans les zones humides ?	L'épaisseur varie, allant de 10 m à 50 m. Les forages de condamnation effectués testent les premiers 250 m.
INTERVENTION 10	
Est-ce que le 250 m est calculé depuis la surface ou à partir du roc ?	C'est 250 m sous la surface.
INTERVENTION 11	
Que représentent les différentes zones de couleur sur la carte (voir page 9 de la présentation à l'annexe 4).	Les zones roses indiquent les lots privés. Celles entourés en jaune sont des lots nous appartenant. Les zones en vert sont des terres publiques.



INTERVENTION 12	
Avez-vous accès aux anciennes caractérisations du territoire et données de forage ou devez-vous reprendre l'ensemble des travaux ?	Oui, les données sont accessibles et d'importants efforts sont mis sur la compilation de données historiques.
INTERVENTION 13	
Il y a eu beaucoup de travaux, est-ce que les voisins se plaignent du bruit ?	Un membre résident indique que le bruit des travaux n'est pas vraiment perceptible, à l'exception de celui des camions. La mine Kiena de l'autre côté du lac fait davantage de bruit.
INTERVENTION 14	
Avez-vous utilisé des chemins en bois pour atteindre certaines zones humides ?	Oui, les tapis de bois permettent de réduire les impacts dans certains secteurs où cela est jugé nécessaire, puisque leur utilisation est complexe.
INTERVENTION 15	
Jusqu'à quand prévoyez-vous faire des forages ? 2028-2030 ?	Les forages de condamnation doivent se terminer en 2026. Après, d'autres secteurs seront ciblés, mais à une échelle plus réduite. La seule justification à la réalisation d'autres forages pour Marban serait la découverte d'un potentiel additionnel.

7. ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS ET À VENIR

Mme Tremblay présente l'échéancier des études environnementales prévues en cours d'année.

Voici les faits saillants de sa présentation :

- Agnico Eagle a élargi le périmètre d'étude au-delà des zones déjà évaluées par Minière O3, car la configuration du projet est différente. Dans la zone initiale, l'ensemble des inventaires terrain a déjà été complété, notamment pour les milieux humides, les cours d'eau, la faune, la flore, etc.
- Les études à venir en 2026 sont :
 - Mise à jour de l'étude archéologique pour inclure le tracé du chemin de transport du minerai;
 - Au début de l'été : Inventaire des cours d'eau et habitats du poisson le long du tracé du chemin de transport du minerai;
 - À la fin de l'été : Études de la phase 1 sur la présence potentielle de sols contaminés sur le territoire.



- Pour les puits d'eau souterraine en milieu privé, le plan des études à réaliser sera finalisé vers la fin de l'été. Par la suite, un échantillonnage des puits non résidentiels sera effectué. Pour ce qui est des puits résidentiels, un nombre de puits sera déterminé pour des suivis annuels.
- La plupart des études sont réalisées par la firme d'ingénierie WSP, avec laquelle travaillait aussi Minière O3, et qui va éventuellement rédiger l'étude d'impact. Pour certaines études spécifiques, d'autres experts sont sollicités.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 16	
<p>Dans les études réalisées en phase 1, des dépôts en tranchée (DET) ont été identifiés. La présence de ces DET soulève des préoccupations quant à la qualité de l'eau souterraine. Compte tenu de la proximité de certaines résidences, serait-il possible de vérifier si une migration des contaminants provenant des DET vers les puits privés a pu se produire ?</p>	<p>Oui, la vérification pourra être réalisée lors de la phase 2. Deux puits seront ajoutés pour bien mesurer et savoir à l'avance.</p>

8. ATELIER PARTICIPATIF D'IDENTIFICATION DES ENJEUX POTENTIELS DU PROJET

Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic, présente l'atelier participatif et la carte de l'empreinte du site.

- L'atelier vise à documenter les usages, les zones sensibles et les défis perçus à partir de l'empreinte préliminaire du projet pour nourrir l'analyse en amont.
- Des démarches similaires ont déjà été menées et les enjeux soulevés à ce moment ont été compilés. Le présent atelier vise à bonifier cette base de données en vue d'une rencontre citoyenne et d'un atelier public envisagés en 2027.
- Les membres du groupe de travail sont regroupé-es autour d'une carte grand format du site, disposée sur une table. Des questions leur sont posées afin de guider leur réflexion et de détailler les éléments identifiés. À l'aide de pictogrammes et de post-its, les membres localisent les usages, les zones sensibles et les défis sur la carte. Les éléments identifiés sont pris en photo à la fin de l'exercice et consignés dans une grille synthèse (voir annexe 3).
- Il est précisé que la carte utilisée pour l'atelier présente une délimitation préliminaire de la fosse, basée sur les connaissances actuelles, et qu'il ne s'agit



pas d'une modélisation définitive du projet. Elle vise à partager une analyse préliminaire et l'état des réflexions en cours. Elle présente :

- En jaune : les infrastructures minières potentielles (Ex. : haldes, bâtiments et autres aménagements requis).
- En mauve : un tronçon évalué afin de positionner un pont au-dessus de la route 117.
- En bleu : un tracé préliminaire pour le transport du minerai.
- En orange : une déviation envisagée du chemin Gervais.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 17	
S'agit-il d'une carte préliminaire qui n'est pas disponible sur le site d'Agnico Eagle ?	Il s'agit effectivement d'une carte préliminaire puisque le contexte actuel exige une grande flexibilité. La carte est donc une version de travail qui n'est pas publique.
INTERVENTION 18	
Quelles sont les prochaines étapes avec cette carte ?	Les différents enjeux seront identifiés par thématique. L'exercice sera répété avec le vrai modèle, d'abord avec le Groupe de travail, puis avec les citoyens pour valider qu'il est complet.

RÉSULTATS DE L'ATELIER

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS ET DÉFIS QUANT À L'EMPREINTE DU PROJET	
USAGES IDENTIFIÉS DANS LA ZONE CIBLÉE	
Camp de chasse à l'original	Situé au nord de la rivière, ce camp de chasse est toujours utilisé par les résidents.
Motoneige hors-piste / VTT	Situé sous la ligne électrique, ce terrain est utilisé pour la motoneige hors-piste en hiver et le VTT en été.
PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES	
Bruit	Équipement diesel bruyant à proximité des résidences.
Chemin Gervais	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il est souhaité que le chemin soit asphalté et non en gravelle. ○ Questionnement quant à la responsabilité de l'entretien du chemin. ○ Le gisement étant à proximité du lac, l'érosion des bandes riveraines pourrait mettre en péril la pérennité du chemin.
Cours d'eau	Soulagement que le cours d'eau demeure intouché.



Parc à résidus de Camflo	Inquiétude quant à la restauration du parc à résidus.
Pont	Questionnement quant à la réalisation et à la configuration du pont.
Poussière	Inquiétudes quant à la quantité de poussière produite par la mine.
Puits	Inquiétudes quant au niveau et à la qualité de l'eau des puits résidentiels.
Perception	Satisfaction exprimée avec la configuration actuelle plutôt que l'ancienne.

9. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les membres du groupe de travail avaient donné leur accord pour procéder à cette révision lors de la rencontre du 4 décembre 2025 et Agnico Eagle leur a partagé en amont de la rencontre une version révisée des règles pour discussion.

Les modifications proposées sont :

- Nombre de rencontres : de 6 à 4, ou au besoin.
- Un membre autochtone au lieu de deux : il est difficile de les recruter puisqu'ils sont très sollicités.
- Deux membres pour le milieu municipal au lieu de trois, dont un représentant de la Ville de Malartic et un pour la municipalité de Dubuisson.
- Anonymat des membres : les membres sont invités à envoyer par vote secret leur avis à savoir si cette mesure est toujours d'actualité.
- Recrutement des membres : il est suggéré de permettre les nominations par courriel pour plus de flexibilité. Les membres sont invités à soumettre des noms.

Les nouvelles règles proposées sont acceptées.

10. VARIA

Il est proposé de tenir une rencontre le 10 juin 2026 pour permettre la visite de la mine Canadian Malartic. Un Doodle sera envoyé aux membres pour confirmer. Cette rencontre remplacerait celle de septembre.

11. MOT DE LA FIN

L'équipe d'Agnico Eagle remercie les membres pour leur participation et leur engagement et distribue un sondage de rétroaction.

La rencontre est levée à 20 h 26.



ANNEXE 1 — LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Voisinage	Siège #1		X
	Siège #2		X
	Siège #3	X	
	Siège #4	X	
	Siège #5	X	
Milieu politique	Représentant à confirmer Ville de Val d'Or		X
Milieu sociocommunautaire	Josée St-Pierre, régisseur de la maison du citoyen de Dubuisson	X	
Milieu socioéconomique	Gérard Paquin, Chambre de commerce de Val d'Or	X	
Milieu environnemental	Luc Bossé, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie	X	
Milieu de l'éducation	Robert Chamberland, Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	X	

SECTEURS	REPRÉSENTANTS DE L'OPÉRATEUR	PRÉSENT	ABSENT
Agnico Eagle	Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic	X	
	Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec, AEM	X	
	Stéphane Villeneuve, assistant surintendant à l'exploration, AEM	X	
	Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	X	
	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	X	

SECTEURS	FACILITATEURS	PRÉSENT	ABSENT
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, facilitateur	X	
	Elisabeth Daigle, rapportrice	X	



ANNEXE 2 — PLAN DE LA RENCONTRE



PLAN DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue et tour de table
- Adoption du compte rendu de la rencontre du 4 décembre 2025
- Mise à jour sur l'avancement du projet Marban
 - Travaux d'exploration
 - Études environnementales en cours et à venir
- Atelier d'identification des défis et opportunités liés à l'empreinte préliminaire du projet
- Période d'échanges
- Révision des règles de fonctionnement
- Varia;
 - Proposition de rencontre en juin – Visite de la mine Canadian Malartic
- Remerciement et clôture de la rencontre



ANNEXE 3 — RÉSULTATS DE L'ATELIER

<u>DEFI/USAGE</u>	<u>POURQUOI ?</u>	<u>POUR QUI ?</u>	<u>OÙ/QUAND ?</u>	<u>INFO MANQUANTES</u>
<ul style="list-style-type: none"> • motoneige hors-piste • VTT • camp de chasse original • Pont • Cours d'eau intouché (Bien) • Camflo • Chemin Gervais • Bruit • Puits 	<ul style="list-style-type: none"> → de la mine → Parc à fermer & restaurer par AE → asphalté, pas gravelle → équipements diesel bruyant → niveau Squalité 	<ul style="list-style-type: none"> voisin résidents proximité des résidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Hors-piste hiver • Sous la ligne électrique • VTT été • Nord rivière (camp de chasse) 	<p><u>Perceptions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus à l'aise avec cette configuration que l'ancienne • Entretien du chemin/responsabilité <p>→ Proximité gisement / lac</p>

